



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Examen

Question écrite n° 1704

Texte de la question

M Pierre-Remy Houssin attire l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur les graves difficultés auxquelles sont confrontés les enseignants de la conduite automobile. En effet, la présentation des candidats aux épreuves de conduite est très limitée eu égard à une forte diminution des places d'examen durant la période d'été. Cette situation est préoccupante, car certains établissements de conduite automobile risquent de devoir fermer provisoirement leur entreprise. Aussi il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour pallier ces inconvénients.

Texte de la réponse

Reponse. - Chaque année, afin de faire face à la charge des examens pendant les mois de juillet et août, le service des examens du permis de conduire élabore, pour l'ensemble du territoire, un plan d'emploi des inspecteurs pour que soit maintenu pendant cette période sensible un niveau de service compatible avec les demandes de candidatures normalement prévisibles. Afin d'augmenter la capacité de travail du service pendant ces deux mois d'été, tous les moyens disponibles en personnels techniques ont été consacrés à l'activité des examens à l'exclusion d'autres tâches. De plus, 8 000 examens supplémentaires ont été programmés. Dans ce cadre, l'ensemble des moyens mis en œuvre par les mois de juillet et août 1988 a permis d'accorder aux auto-écoles de France respectivement 130 122 et 126 549 places d'examen ; ces attributions qui, par rapport à la capacité de travail moyenne mensuelle du service (169 910 places), en période normale, correspondent à des niveaux de satisfaction de 77 p 100 et 74 p 100, doivent être considérées, si l'on se réfère à la période en cause, comme satisfaisantes. Ces chiffres montrent que la situation des examens pendant la période estivale a été globalement bien maîtrisée sur l'ensemble du territoire. Quoi qu'il en soit, le Gouvernement reste attentif à la situation des examens du permis de conduire, situation qui ne devrait pas manquer de s'améliorer au cours des prochains mois grâce aux quarante-trois inspecteurs qui viennent d'être recrutés.

Données clés

Auteur : [M. Houssin Pierre-Remy](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1704

Rubrique : Permis de conduire

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports routiers et fluviaux

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 août 1988, page 2358